

Les migrations résidentielles dans le département des PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)

- Plus d'arrivées que de départs dans les Pyrénées-Orientales, mais en flux limités par rapport à la population
- Deux entrants sur trois viennent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département attractif pour les retraités
- Six nouveaux arrivants sur dix s'installent sur Perpignan Méditerranée Métropole
- D'importantes mobilités résidentielles internes au département : le Pays Pyrénées Méditerranée gagne en particulier des habitants dans ses échanges avec Perpignan Méditerranée Métropole

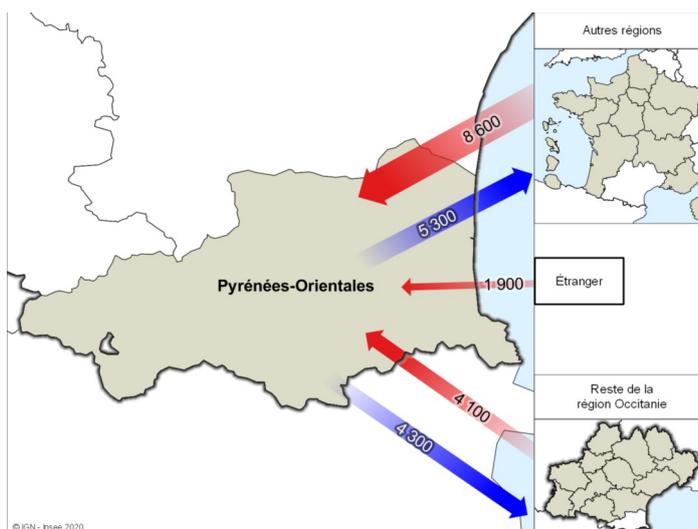
Les taux d'entrants et de sortants les plus faibles de la région

Durant l'année 2016, 14 600 personnes viennent s'installer dans les Pyrénées-Orientales, dont 1 900 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 465 700 personnes) est de 27 habitants pour 1 000, le taux le plus bas de la région.

Dans le même temps, 9 600 habitants quittent le département. C'est également le taux le plus faible de l'ensemble des départements de la région avec 21 habitants pour 1 000.

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 3 100 personnes. C'est un des volumes les plus bas de la région, mais rapporté à la population moyenne du département, les Pyrénées-Orientales sont au 5^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,6 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département des Pyrénées-Orientales, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Moins d'un entrant sur trois résidait auparavant en Occitanie

Parmi les entrants, 4 100 proviennent d'un autre département de la région, principalement l'Hérault et la Haute-Garonne. Ils représentent 28 % des entrants, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. La majorité des entrants résidaient auparavant dans une autre région (59 %) ou à l'étranger (13 %).

Près de six nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté urbaine (CU) de Perpignan Méditerranée Métropole et un arrivant sur dix dans la communauté de communes (CC) des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibérus.

Origine des nouveaux arrivants			Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon le territoire de provenance			Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon le département de provenance		
Occitanie	4 100	28 %	Hérault	1 100	27 %
Île-de-France	1 900	13 %	Haute-Garonne	1 000	24 %
Hauts-de-France	1 200	8 %	Autres départements	2 000	49 %
Auvergne-Rhône-Alpes	1 100	8 %	Occitanie	4 100	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 000	7 %			
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 400	23 %			
Étranger	1 900	13 %			
Ensemble	14 600	100 %			

Source : Insee, recensement de la population 2017

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales, selon l'EPCI d'installation		
CU Perpignan Méditerranée Métropole	8 400	58 %
CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès	1 800	12 %
Autres EPCI des Pyrénées-Orientales	4 400	30 %
Ensemble	14 600	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les retraités

Les arrivants dans les Pyrénées-Orientales sont plus âgés que les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie. Ainsi, 21 % des 14 600 nouveaux arrivants dans le département se déclarent en retraite, une part voisine de celle des actifs en emploi (27 %), mais 1,7 fois ce qui est observé parmi les retraités arrivants dans l'ensemble des départements de la région.

En revanche, les Pyrénées-Orientales attirent peu de jeunes, étudiants ou non : 27 % des arrivants ont entre 18 et 29 ans et 10 % sont étudiants : c'est presque deux fois moins que dans l'ensemble des départements de la région.

Près de la moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 9 600 personnes qui quittent le département des Pyrénées-Orientales en 2016, près de la moitié restent en Occitanie, comme en moyenne dans les départements de la région.

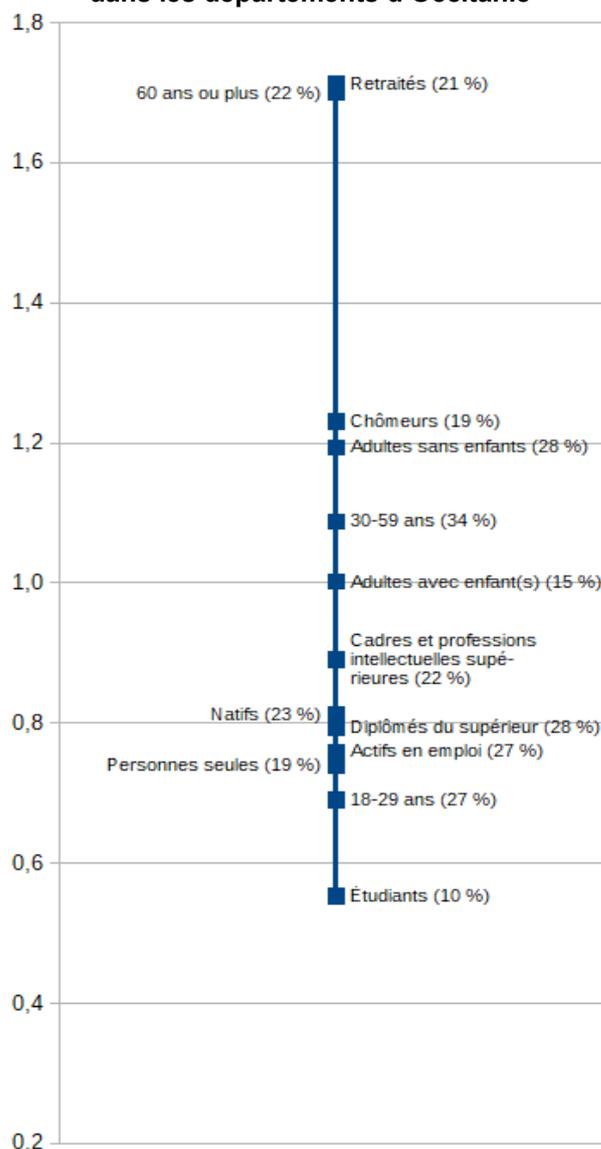
Comme dans l'ensemble des départements, plus de quatre sortants sur dix sont âgés de 18 à 29 ans. Mais les personnes âgées de 60 ou plus, retraités ou non, représentent tout de même 15 % des sortants dans les Pyrénées-Orientales, contre seulement 11 % dans l'ensemble des départements de la région Occitanie.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants dans les Pyrénées-Orientales est supérieure de 70 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 1,7). Les retraités représentent 21 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans les Pyrénées-Orientales.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans les Pyrénées-Orientales et dans les départements d'Occitanie



De plus, 10 300 habitants des Pyrénées-Orientales changent d'EPCI de résidence

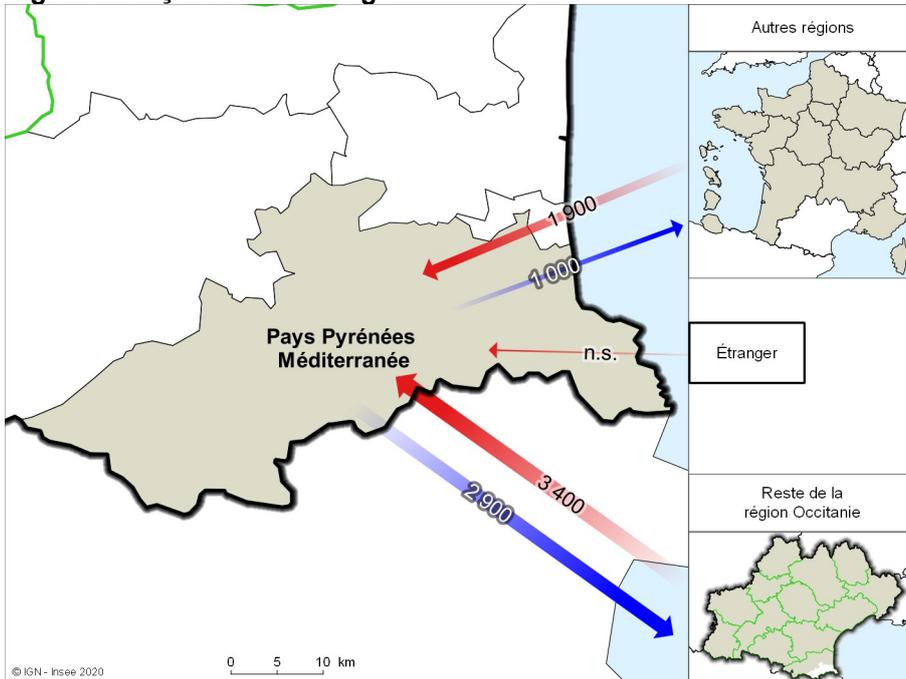
Les mobilités résidentielles au sein du département des Pyrénées-Orientales sont importantes. En 2016, 10 300 habitants déménagent au sein des Pyrénées-Orientales en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente 30 % de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans les Pyrénées-Orientales, départs des Pyrénées-Orientales ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI). C'est la part la plus élevée des départements de la région

Le département des Pyrénées-Orientales comprend trois territoires de projet (hors parc naturel régional) : le Pays Pyrénées Méditerranée, le Pays de la Vallée de l'Agly et la communauté urbaine (CU) de Perpignan Méditerranée Métropole qui le recouvre en partie. Les principaux échanges internes au département se font avec la CU de Perpignan Méditerranée Métropole qui perd globalement des habitants dans ses échanges avec le Pays Pyrénées Méditerranée, alors que les échanges sont plus équilibrés avec le Pays de la Vallée de l'Agly.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département des Pyrénées-Orientales

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

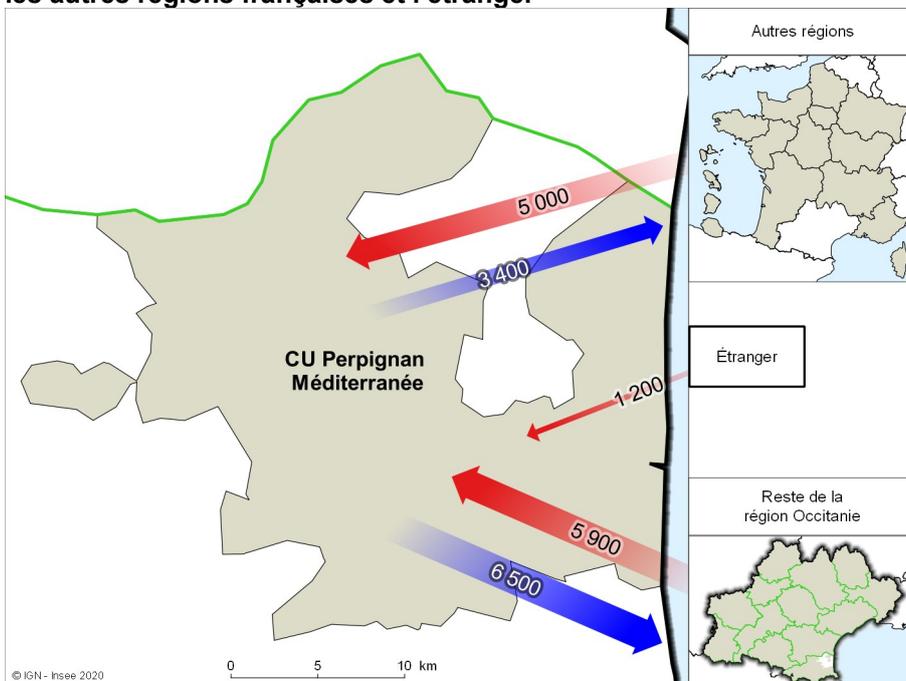
Figure 1 – Flux résidentiels entre le Pays Pyrénées Méditerranée, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 2 – Flux résidentiels entre la CU de Perpignan Méditerranée Métropole, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017